

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-939

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	1 000
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	1 000	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 000	1 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 1 000 euros du programme 144 – Environnement et prospective de la politique de défense de l'action 07 – Prospective de défense vers le programme 212 – Soutien de la politique de la défense de l'action 52 – Relations internationales sous action 52-01 – DGA / Soutien aux exportations

Amendement d'appel.

Alors que la France n'a eu de cesse de prôner l'étroitesse du lien unissant le couple franco-allemand, les derniers mois laissent entrevoir une relation plus tumultueuse qu'il n'y paraît ; relation qui affaiblit manifestement la position même de la France aussi bien en Europe que sur la scène internationale.

Du point de vue de la Défense, l'achat de F-35 pour 40 milliards d'euro et l'enlèvement des projets d'avion et de char du futur illustre le choix politique de plus en plus marqué de l'Allemagne qui privilégie l'achat de matériel américain au détriment par exemple du matériel français.

Face à cette situation, quelle est la stratégie de gouvernement pour soutenir l'exportation du matériel français en Europe mais aussi dans le monde ?

Par ailleurs, il convient de s'interroger sur la volonté réelle de l'Europe de construire une Europe de la Défense, là encore, quelle est la stratégie de la France ?